

**FONDS
DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE
DE BEAURIVAGE DE LA LONGUE-POINTE
P10**

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

Division de la gestion
de documents et des archives
Service du greffe
Ville de Montréal
février 1991

**Traitement
et rédaction:** Caroline Barcelo
Gisèle Marinier

Collaboration: Hélène Charbonneau
Mario Robert

**Supervision
et coordination:** Denys Chouinard
Chef de la Section des archives

Ce projet a été réalisé grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire des Archives nationales du Canada et du Conseil canadien des archives (Réseau des archives du Québec).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	1
DESCRIPTION DU FONDS	4
DESCRIPTION DES DOSSIERS ET DE PIÈCES	
Conseil municipal	
P10/A	
Procès-verbaux	6
P10/A1	
Documents comptables et financiers	
P10/B	
Rôles d'évaluation et de perception foncières	7
P10/B1	
Livres de caisse	7
P10/B2	
Grand livre	8
P10/B3	
Correspondance et autres documents	9
P10/C	
INDEX	11

S))))))Q

INTRODUCTION

Depuis l'automne 1990, la Division de la gestion de documents et des archives a entrepris de mettre en valeur les documents provenant des municipalités annexées à Montréal. La réalisation de ce projet passe par le traitement définitif des fonds. Les fonds ont été préalablement distingués les uns des autres, en considérant que chaque municipalité a constitué une personne morale distincte avant son intégration à Montréal. Il en va ainsi de la municipalité du village de Beaurivage de la Longue-Pointe.

S))))))Q

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les documents décrits dans ce répertoire sont présentés suivant un cadre de classification élaboré selon les types de documents. Les séries *Document comptables et financiers* (série B) et *Correspondance et autres documents* (série C) regroupent ainsi les documents selon leur nature. Cependant, la série *Conseil municipal* (série A) réunit les documents selon une fonction assumée par la municipalité. Lors du classement, l'ordre chronologique a été privilégié. Dans le cas de la série C, les pièces jointes à l'origine ont été conservées réunies. Nous avons maintenu ces rassemblements dans leur ordre original et ils ont été classés en tenant compte de la date du plus récent document.

L'instrument de recherche produit est de type répertoire numérique et les descriptions sont donc faites au niveau du dossier et occasionnellement à la pièce. Des descriptions simples et détaillées sont combinées. Les premières ne donnent que le titre, ce dernier étant suffisamment explicite. Les secondes fournissent en plus du titre un résumé du contenu qui apporte un complément d'informations. Afin de ne rien perdre des renseignements contenus dans le fonds, nous avons opté pour une description reprenant les appellations utilisées dans les documents.

La notice descriptive présente également les dates extrêmes des documents. Les crochets avec un point d'interrogation sont employés pour signifier que la date est probable. La quantité de documents est indiquée en centimètres; par contre, à moins d'un centimètre, elle l'est en millimètres. Dans plusieurs cas, le nombre de pièces est inscrit pour mieux situer le chercheur. L'instrument de recherche est complété par un index produit à partir des titres des séries et des sous-séries, ainsi que des descriptions.

DESCRIPTION DU FONDS

S))))))))))))))))))))))))))))))))))))))

**FONDS DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE
DE BEURIVAGE DE LA LONGUE-POINTE
P10**

1898-1910. - 0,28 m de documents textuels.

Histoire administrative: La municipalité du village de Beurivage de la Longue-Pointe est créée le 30 mars 1898 par une proclamation du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. La municipalité est détachée de la municipalité de la paroisse Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe. Le Conseil tient sa première séance le 1^{er} mai 1898; la dernière séance a lieu le 3 juin 1910. La municipalité est annexée à la Ville de Montréal en 1910, en vertu de la Loi amendement la charte de la cité de Montréal (*Statuts de la province de Québec*, 1 George V, chap. 48) sanctionnée le 4 juin 1910.

La municipalité du village de Beurivage de la Longue-Pointe est limitée par la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu, la municipalité de la paroisse Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe et le fleuve Saint-Laurent. Le mandat de la municipalité est de gérer son territoire. L'administration municipale relève d'un conseil qui voit à la gestion de la municipalité.

Historique de la conservation: Les documents ont été acquis lors de l'annexion de la municipalité du village de Beurivage de la Longue-Pointe en 1910.

Portée et contenu: Le fonds fournit des informations sur la gestion de la municipalité du village de Beurivage de la Longue-Pointe.

Le fonds est constitué des séries suivantes: Conseil municipal, comprenant les procès-verbaux du Conseil; Documents financiers et comptables, comprenant les rôles d'évaluation et de perception foncières, les livres de caisse et un grand livre; Correspondance et autres documents.

Source du titre composé propre: Titre basé sur le contenu du fonds.

Langue des documents: Les documents sont en français.

Autre format: Le fonds est également disponible sur microfilm.

Instrument de recherche: Répertoire numérique.

**DESCRIPTION
DES DOSSIERS ET DE PIÈCES**

S))

CONSEIL MUNICIPAL

P10/A

S))))))Q

PROCÈS-VERBAUX

P10/A1

Procès-verbaux.

9 mai 1898 - 5 août 1907. 3 cm (1 pièce).

Registre de procès-verbaux comprenant aussi un procès-verbal d'une assemblée des électeurs municipaux.

P10/A1,1. - A:117-1-4-14. - MF: 3-30-20-P10-1,1.

Procès-verbaux.

20 août 1907 - 3 juin 1910. 4,5 cm (1 pièce).

Registre de procès-verbaux comprenant aussi des procès-verbaux d'assemblées des électeurs municipaux.

P10/A1,2. - A:117-1-4-15. - MF: 3-30-20-P10-1,2.

S))))))))))

DOCUMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS

P10/B

S))))))))))

RÔLES D'ÉVALUATION ET DE PERCEPTION FONCIÈRES

P10/B1

Rôle d'évaluation de la municipalité du village de Beaurivage de la Longue-Pointe 1908.

1908. 5 mm (1 pièce).

P10/B1,1. - A:61-3-3. - MF: 3-30-20-P10-1,3.

Rôle d'évaluation de la municipalité du village de Beaurivage de la Longue-Pointe 1908.

1908-1910. 5 mm (1 pièce).

Rôle d'évaluation de 1908 amendé en 1908, 1909 et 1910.

P10/B1,2. - A:61-3-3. - MF: 3-30-20-P10-1,4.

Rôle de perception 1907-1910.

1907-1910. 2 cm (1 pièce).

P10/B1,3. - A:61-3-2-16. - MF: 3-30-20-P10-1,5.

S))))))

LIVRES DE CAISSE

P10/B2

Livres de caisse.

2 juin 1905 - 4 juillet 1910. 2,5 cm (1 pièce).

P10/B2,1. - A:61-3-2-17. - MF: 3-30-20-P10-1,6.

Cash

23 août 1907 - 4 juillet 1910. 1 cm (1 pièce).

P10/B2,2. - A:61-3-2-18. - MF: 3-30-20-P10-1,7.

Livre de caisse pour taxes spéciales en vertu du règlement no 20.

14 septembre 1907 - 4 juillet 1910. 2 cm (1 pièce).

P10/B2,3. - A:61-3-2-19. - MF: 3-30-20-P10-1,8.

Recettes 1898-1905.

9 mai 1898 - 3 juin 1905. 1,5 cm (1 pièce).

P10/B2,4. - A:61-3-2-20. - MF: 3-30-20-P10-1,9.

S))
DOCUMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS
P10/B

S))))))
LIVRES DE CAISSE
P10/B2

Dépenses 1898-1905.
10 mai 1898 - 23 mai 1905. 1,5 cm (1 pièce).
P10/B2,5. - A:61-3-2-21. - MF: 3-30-20-P10-1,10.

S))))))
GRAND LIVRE
P10/B3

Grand livre des contribuables.
[1907-1910]. 3 cm (1 pièce).
P10/B3,1. - A:61-3-2-22. - MF: 3-30-20-P10-1,11.

S))

CORRESPONDANCE ET AUTRES DOCUMENTS
P10/C

Correspondance et autres documents.
[30 mars 1898 - 4 juin 1910]. 3mm (12 pièces).
P10/C,1. - A:53-1-1-6. - MF: 3-30-20-P10-1,12.

Correspondance et autres documents.
12 mars 1898 - 11 décembre 1901. 1 cm.
P10/C,2. - A:53-1-1-6. - MF: 3-30-20-P10-1,13.

Correspondance et autres documents.
2 avril 1902 - 19 décembre 1904. 1 cm.
P10/C,3. - A:53-1-1-6. - MF: 3-30-20-P10-1,14.

Correspondance et autres documents.
18 février 1905 - 29 octobre 1906. 1 cm.
P10/C,4. - A:53-1-1-6. - MF: 3-30-20-P10-1,15.

Correspondance et autres documents.
1907. 1mm (4 pièces).
P10/C,5. - A:61-2-1-1-. - MF: 3-30-20-P10-1,16.

Correspondance et autres documents.
4 mars 1907 - 28 décembre 1907. 1 cm.
P10/C,6. - A:53-1-1-6. - MF: 3-30-20-P10-1,17.

Correspondance et autres documents.
11 janvier 1908 - 8 juillet 1910. 2 cm.
P10/C,7. - A:53-1-1-6. - MF: 3-30-20-P10-1,18.

INDEX

Les descripteurs choisis pour l'index sont les titres des séries et des sous-séries (en caractères gras) et certains thèmes issus des descriptions.

Assemblées des électeurs municipaux

P10/A1,1

P10/A1,2

Conseil municipal

P10/A

Corporation du comté d'Hochelaga

P10/C

Correspondance et autres documents

P10/C

Documents comptables et financiers

P10/B

Électeurs municipaux

voir Assemblées des électeurs municipaux

Évaluation foncière

P10/B1,1

P10/B1,2

Grand livre

P10/B3

Livres de caisse

P10/B2

Perception foncière

P10/B1,3

Procès-verbaux

P10/A1

Règlements

voir Procès-verbaux

Rôles d'évaluation et de perception foncières

P10/B1

Taxes spéciales

P10/B2,3